



Mardi 21 mars 2023,
Groix

Desserte des îles, investissements portuaires, aménagements...

La Région se déplace à Groix pour échanger sur les priorités insulaires

Ce n'est qu'en passant du temps sur une île, en échangeant avec ses élus et en appréhendant sur place les problématiques insulaires, que la Région est en mesure d'évaluer précisément les besoins et d'y répondre. La volonté de soutenir un développement durable et de protéger les ressources de ces territoires fragiles est au cœur du nouveau contrat de partenariat signé avec l'Association des Îles du Ponant et l'État, le 10 février dernier sur Batz. Dans ce cadre, la Région s'engage, d'ici à 2027, à porter toute son attention aux attentes des élus locaux et de leurs concitoyens, en particulier dans les compétences qui lui sont propres, transport maritime des passagers et investissements portuaires, en tête.

> Dessertes maritime : améliorer l'offre de services

Depuis le 1^{er} janvier et pour 7 ans, la Région a de nouveau délégué à la **Compagnie Océane/Transdev** la desserte maritime des îles du Morbihan (passagers et fret). Pour **Michaël Quernez, Vice-Président aux mobilités**, « l'enjeu de cette nouvelle DSP (délégation de service public) est d'améliorer l'offre de base avec des services de qualité qui répondent aux besoins des usagers, au premier rang desquels les insulaires ». Et ce, malgré l'inflation et le coût de l'énergie.

• Côté tarifs

La grille tarifaire a été harmonisée entre les îles du Finistère et du Morbihan et une nouvelle offre mise en place en faveur des **jeunes, de 18 à 25 ans** (environ 20% de réduction) et des **personnes vulnérables** (70% de réduction avec BreizhGo Solidaire).

Les **professionnels de santé** bénéficient d'un tarif réduit pour leur permettre d'assurer des permanences de soins sur les îles.

En revanche, les tarifs dont bénéficiaient jusqu'ici les « **aidants** » n'existent plus. N'ayant aucune validité juridique, ils n'ont pas pu être intégrés au nouveau contrat. Les personnes concernées peuvent se reporter sur les **formules d'abonnement**, intéressantes en cas de passages fréquents, en attendant que la Région étudie la possibilité de **les faire accéder au tarif BreizhGo Solidaire**. Cette évolution nécessite au préalable de déterminer, au niveau national, les critères d'éligibilité du statut d'aidant.

• Côté services

Les insulaires se déplaçant de plus en plus à deux-roues, le maintien des **tarifs vélos à 1 €** a été acté. Ce même tarif s'applique désormais aussi aux **vélos électriques et trottinettes électriques insulaires**.

Pour les déplacements quotidiens des personnes du continent travaillant à Groix, l'**abonnement mensuel CTRL+ (Bus + Bateau)** a été intégré au contrat. Ces mêmes usagers peuvent aussi bénéficier de **nouvelles formules de 10 passages en vélo**, trottinettes ou vélos électriques.

Autre nouveauté : un **service d'accompagnement des usagers PMR** sera expérimenté à compter du **22 mars**, de la gare maritime au navire (personnel référent, voiturette, port bagage...).

> Concession portuaire : capitainerie et pontons

La **commune, concessionnaire**, assure l'exploitation et l'entretien des installations, via un contrat avec la Région qui court **jusqu'à fin 2027**. Au-delà du fonctionnement quotidien des lieux, Groix a réalisé récemment des investissements, au premier rang desquels **l'aménagement d'une nouvelle capitainerie-salle d'attente BreizhGo**. D'un coût de **731 000 €**, le bâtiment a été **financé à 50% par la Région**.

Inauguré **en 2021**, il apporte davantage de **confort et de sécurité** aux passagers comme aux plaisanciers. Depuis, la commune a investi dans de **nouveaux pontons** pour un montant de **542 000 €** et lancé une démarche de **certification « port propres' »** en vue d'une obtention en **juin 2023**.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30)

www.bretagne.bzh/espace-presse @bretagne_presse

Les aménagements récents aidés par la Région

• Maison de santé, dans un foncier maîtrisé

Les professionnels de santé, constitués en association ont porté ce projet, repris en maîtrise d'ouvrage par la commune, avec l'appui de l'ARS, de l'Etat et de la Région. Le bâtiment a été construit par Lorient Agglomération Habitat à qui la maîtrise d'ouvrage a été déléguée. Au rez-de-chaussée, dans des **cellules modulables** et sur 570 m², il accueille **3 médecins, 3 kinésithérapeutes, 3 infirmiers et 1 orthophoniste**. Une extension future est possible si nécessaire.

À l'étage ont pu être aménagés, sur 410 m², **7 logements locatifs sociaux** (T2 & T3). Une façon optimale de **maîtriser le foncier**, à proximité du bourg et de l'EHPAD. Une attention particulière a été portée à la **qualité environnementale** du bâti : insertion paysagère, qualité des matériaux, économies d'énergies et d'eau...

D'un coût de **970 000 €**, la Maison de santé a bénéficié d'un financement régional de **200 000 €**.

• Une étude sur le centre bourg de demain

En 2018, la commune de Groix a été lauréate de l'appel à candidature régional « Dynamisme des centres villes et des centres bourgs » pour une étude sur la configuration future du bourg centre. Il s'agissait notamment d'imaginer comment **aménager la centralité du port au bourg**, de partager l'espace public en mixant les usages, d'y développer l'habitat et l'activité économique tout en préservant son caractère patrimonial.

• À venir, une maison des espaces naturels

Ce projet consiste à **rénover l'ancien bâtiment des Douanes**, à Port-Tudy, pour en faire une maison

dédiée aux espaces naturels de l'île et à sa biodiversité. La Région a prévu d'accompagner cette opération dont les qualités environnementales devront répondre à certains critères (isolation, matériaux biosourcés et/ou énergies renouvelables, récupération eaux de pluie...).

• Déchèterie de Kerbus et recyclerie

L'île de Groix faisant partie de Lorient Agglomération, elle profite des mêmes services que le continent avec une collecte d'ordures ménagères, d'emballages et de plastiques rapatriés sur le continent, à Caudan.

Seuls les bio-déchets sont traités sur place, à la **plateforme de compostage de Kerbus**. Des aménagements y ont été réalisés **en 2021** soutenus par la Région à hauteur de **135 000 €**. La recyclerie, portée par l'association **Modern Strouilh**, a également été aidée (**150 000 €**).

• FEAMP : soutien aux projets maritimes

Cette journée a aussi été l'occasion de visiter **l'élevage d'ormeaux, Groix Haliotis**, installé sur le port dans un bâtiment appartenant à la commune. Groix a bénéficié à ce titre d'un **financement FEAMP de 218 000 €** répartis entre **l'Europe et la Région**, pour rénover le bâti et accueillir l'entreprise dans de bonnes conditions.

Plus récemment, **Julien et Leslie Romagne** ont aussi été accompagnés par l'Europe et la Région via ce même fonds de soutien aux activités maritimes et aquacoles. Après avoir repris l'activité de production de **moules en pleine mer** en 2018, ils ont investi dans du matériel et développé leurs capacités de production avec l'installation de **nouvelles filières**. Un projet aidé à hauteur de **103 594 € (50 % Région et 50 % Europe)** en 2021 et 2022.

Présents à cette journée :

Région Bretagne

Michaël Quernez, 1^{er} Vice-président de Région au climat et aux mobilités

Daniel Cueff, Vice-président à la mer et au littoral

Gaël Le Meur, Conseillère régionale déléguée aux filières halieutiques

Denis Palluel, Conseiller régional référent pour les îles et Maire d'Ouessant

Gaëlle le Stradic, Conseillère régionale référente sur Lorient agglomération

Commune de Groix

Dominique Yvon, Maire de Groix

Gilles Le Ménach, 1^{er} adjoint en charge des affaires générales et des travaux

Thierry Bihan, 2^e adjoint en charge du port, activités maritimes et du littoral

Brigitte Gambini, 3^e adjointe aux affaires scolaires, enfance-jeunesse et affaires sociales

et **Marie-Françoise Roger**, 4^e adjointe en charge de l'emploi, de l'économie et du tourisme